

Avril 2013

Mise à jour juillet 2019

Cette fiche mémo fait partie d'un ensemble de fiches mémo concernant la contraception et complète plusieurs documents sur ce thème produits par la HAS<sup>1</sup>. Elle est un outil pour le professionnel de santé afin de mieux aider les femmes/les hommes à trouver la méthode de contraception qui leur convient le mieux à une période donnée de leur vie.

1. Voir fiche mémo « Contraception : prescriptions et conseils aux femmes », documents de synthèse « Méthodes contraceptives : focus sur les méthodes les plus efficaces disponibles » (HAS, mise à jour 2017) et « État des lieux des pratiques contraceptives et des freins à l'accès et au choix d'une contraception adaptée » (HAS, 2013).

### Préambule

- Comme chez la femme, la démarche de conseil et d'accompagnement doit être adaptée à l'âge et aux besoins.
- L'implication du partenaire dans le choix de la contraception permet de favoriser l'observance et l'acceptation de la méthode.
- Faire réfléchir sur les conséquences d'une grossesse non désirée.
- Informer sur la contraception d'urgence et ses modalités d'accès.


### Méthodes utilisables

- Trois méthodes sont utilisables chez l'homme :
  - le préservatif masculin ;
  - la vasectomie (voir fiche stérilisation) ;
  - le retrait.
- Des recherches sont en cours sur les contraceptions hormonales pour l'homme mais leur application clinique n'est actuellement pas envisageable.


## Préservatif masculin

- Seule méthode de protection contre les infections sexuellement transmissibles (IST)/sida (comme le préservatif féminin).
- Efficacité contraceptive : voir fiche « [Efficacité des méthodes contraceptives](#) ».
- À utiliser seul ou en association aux autres méthodes, lors de tous les rapports sexuels, quelle que soit la date du cycle chez la partenaire.
- Possibilité de prescrire un préservatif masculin remboursé.

### Les règles d'utilisation d'un préservatif

- 
- Préférer des préservatifs en latex à ceux en polyuréthane (ruptures moins fréquentes) **sauf si allergie au latex**.
  - Vérifier la date de péremption, la norme de qualité (NF, CE) et l'intégrité de l'emballage.
  - Ouvrir l'emballage à la main, ne pas utiliser d'objet tranchant, attention à ne pas abîmer le préservatif avec les ongles.
  - Placer le préservatif sur le pénis en érection, avant tout contact entre le pénis et le corps de la partenaire afin de prévenir les IST et le risque de grossesse.
  - Dérouler le préservatif jusqu'à la base du sexe en érection.
  - N'utiliser que des lubrifiants aqueux (jamais de vaseline ou de corps huileux).
  - Dès la fin du rapport et avant la fin de l'érection, se retirer en maintenant le préservatif à la base du pénis.
  - Nouer le préservatif usagé puis le jeter à la poubelle.
  - Laver le pénis à l'eau savonneuse avant tout autre contact.

## Méthode de stérilisation – Vasectomie (voir fiche stérilisation)

- 
- Peut apporter une réponse contraceptive appropriée dans certaines situations.
  - La présenter comme irréversible.
  - Ne peut pas être pratiquée sur un mineur.
  - Respecter un délai de réflexion de 4 mois entre la demande initiale et la réalisation de la stérilisation<sup>2</sup>.
  - Associer un préservatif (masculin, féminin) si une protection contre les IST/sida est recherchée car la stérilisation ne protège pas contre les IST/sida.

2. Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception (codifiée à l'article L. 2123-1 du CSP).

## Méthode naturelle (retrait)

- 
- Chez les couples qui choisissent cette méthode, compte tenu de son taux élevé d'échec (voir fiche « [Efficacité des méthodes contraceptives](#) »), l'éventualité d'une grossesse non prévue doit être acceptable, sinon préférer une autre méthode.



## Ressources Internet

- Stérilisation à visée contraceptive – livret d'information : [www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/BD-Sterilisation-25oct2012.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/BD-Sterilisation-25oct2012.pdf)
- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé : [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)
- Association française pour la contraception : [www.contractions.org](http://www.contractions.org)
- Centres de planification ou d'éducation familiale : [ivg.gouv.fr/les-centres-de-planification-ou-d-education-familiale.htm](http://ivg.gouv.fr/les-centres-de-planification-ou-d-education-familiale.htm)
- Haute Autorité de Santé : [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)
- Santé publique France : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr) ; [www.choisirsacontraception.fr](http://www.choisirsacontraception.fr) ; [www.onsexprime.fr](http://www.onsexprime.fr) ; [www.info-ist.fr](http://www.info-ist.fr)
- Mouvement français pour le planning familial : [www.planning-familial.org](http://www.planning-familial.org)

# HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Toutes les publications de la HAS sont téléchargeables sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)